

**Impact économique du secteur du homard
Province du Nouveau-Brunswick et ses comtés**

**Pierre-Marcel Desjardins
Économiste**

Février 2007

Introduction

La présente étude vise à quantifier l'impact économique du secteur du homard sur l'économie du Nouveau-Brunswick. Plus précisément, nous analysons l'importance économique de la pêche et de la transformation du homard pour les diverses régions du Nouveau-Brunswick. Notons que la méthodologie utilisée dans le cadre de cette étude est similaire à celle utilisée pour d'autres espèces, permettant éventuellement des analyse comparatives (i.e., crabe, crevette, hareng sur la côte est, hareng dans la baie de Fundy, aquaculture du saumon).

Objectif de l'étude

L'objectif de l'étude est d'évaluer l'apport total de ce secteur autant sur les économies régionales que sur l'économie globale du Nouveau-Brunswick.

Méthodologie

Ce genre d'analyse ne peut se faire qu'avec l'aide d'un modèle économique prouvé, en l'occurrence, le modèle d'entrées-sorties (input-output). Nous avons puisées nos données de base auprès de divers représentants du secteurs (dans ce cas-ci, nous avons utilisé des données de Pêches et Océans Canada ; du ministère des pêches du Nouveau-Brunswick et de gestionnaires d'usines de transformation. Nous avons également utilisé le document intitulé *Résultats de l'enquête sur les coûts et revenus des entreprises de pêche au homard pour la saison de pêche 2004*, publié par la direction des politiques et services économiques de la région du Golfe de Pêches et Océans Canada.). Nous avons utilisé les données les plus récentes. Dans la plupart des cas, ces données étaient pour 2005, bien que dans quelques cas, nous avons utilisé des structures de coûts basées sur des données de 2004.

Nous avons par la suite utilisé un modèle input-output afin de quantifier avec une relative précision l'impact économique total et détaillé de la pêche et de la transformation. Cette analyse utilisa comme données de base l'information obtenue lors de nos consultations. Le principe du modèle input-output est qu'il « suit essentiellement

l'itinéraire des argents dépensés par le secteur ». Par exemple, l'emballage acheté par l'usine peut provenir d'une usine de Moncton ou Saint-Jean qui elle, comme résultat de ces achats, embauchera du personnel, achètera de la matière première, etc. À leur tour, ces dépenses auront un résultat. Le personnel dépensera ses revenus, paiera des taxes et impôts, etc. Le modèle input-output tient compte des diverses facettes de l'économie avec la caractéristique spéciale d'être basé sur les entrées (achats) et sorties (production) des divers grands secteurs de l'économie. Notre modèle à l'avantage supplémentaire d'avoir ce découpage sur la base géographique des comtés.

Il est évident qu'une étude comme la présente fait certaines hypothèses généralisatrice. En d'autres mots, des moyennes sont utilisées à divers niveaux. Par définition, ces moyennes constituent un reflet moyen et ne représente donc pas automatiquement des cas particuliers. Par exemple, toutes les usines et tous les bateaux n'ont pas les mêmes structures de coûts. Les données de base utilisées représentent donc un portrait global du secteur plutôt qu'un reflet d'un cas en particulier. Qui plus est, la différence entre les données au sujet des quantités de homard débarqué et celles sur les quantités de homard transformé nous laisse croire qu'il est fort possible que nous sous-estimons l'impact de la composante pêche du secteur du homard.

ANALYSE D'IMPACT – PÊCHE AU HOMARD

Les ventes générées par la pêche au homard au Nouveau-Brunswick représentaient près de 150 millions de dollars (Tableau 1). Les comtés avec les impacts les plus importants étaient ceux avec les principaux débarquements : Charlotte, Gloucester et Kent. On constate toutefois que l'impact est distribué sur un grand nombre de comtés.

Tableau 1: Ventes générées par la pêche au homard au Nouveau-Brunswick, par comté, impact total (direct, indirect et induit).

Comté	\$ millions
Albert	0,60
Carleton	0,74
Charlotte	37,28
Gloucester	33,51
Kent	22,88
Kings	0,45
Madawaska	0,54
Northumberland	13,84
Queens	0,22
Restigouche	1,21
Saint-Jean	15,97
Sunbury	0,28
Victoria	0,33
Westmorland	12,64
York	2,86
TOTAL PROVINCIAL	148,61

Au niveau de l'emploi, la pêche au homard était responsable de l'équivalent de près de 1150 années-personnes au Nouveau-Brunswick (Tableau 2). Notons que compte tenu de la nature saisonnière du secteur, on peut facilement estimer à beaucoup plus le nombre d'individus qui ont un emploi grâce à la pêche au homard. Tout comme pour les ventes générées au Tableau 1, les principaux comtés sont Charlotte et Gloucester, suivi de Kent.

Tableau 2: Emplois (années-personnes) générées par la pêche au homard au Nouveau-Brunswick, par comté, impact total (direct, indirect et induit).

Comté	Années-personnes
Albert	6,4
Carleton	7,4
Charlotte	285,2
Gloucester	280,5
Kent	165,5
Kings	6,6
Madawaska	6,4
Northumberland	118,1
Queens	3,5
Restigouche	11,9
Saint-Jean	116,0
Sunbury	3,7
Victoria	4,8
Westmorland	94,5
York	22,5
TOTAL PROVINCIAL	1138,6

Tableau 3: Contribution au produit intérieur brut (PIB) générée par la pêche au homard au Nouveau-Brunswick, par comté, impact total (direct, indirect et induit).

Comté	\$ millions
Albert	0,31
Carleton	0,47
Charlotte	16,19
Gloucester	14,71
Kent	9,91
Kings	0,27
Madawaska	0,33
Northumberland	6,18
Queens	0,13
Restigouche	0,61
Saint-Jean	6,89
Sunbury	0,13
Victoria	0,18
Westmorland	5,72
York	1,60
TOTAL PROVINCIAL	64,88

La contribution au produit intérieur brut – la valeur de la production – était de presque 65 millions de dollars (Tableau 3). Les comtés avec les impacts les plus importants étaient encore une fois Charlotte, Gloucester et Kent.

Enfin, au Tableau 4, nous avons les revenus gouvernementaux (fédéral et provincial) découlant de la pêche au homard. On constate que le gouvernement fédéral a récolté 11,2 millions de dollars – comprenant des revenus de 3,7 millions des impacts économiques à l’extérieur du Nouveau-Brunswick – alors que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a reçu des revenus de près de 6 millions de dollars. Ce sont donc des revenus gouvernementaux globaux de plus de 17 millions de dollars qui furent générés par le secteur de la pêche au homard au Nouveau-Brunswick.

Tableau 4: Revenus gouvernementaux générés par la pêche au homard au Nouveau-Brunswick, par comté, impact total (direct, indirect et induit).

Comté	Fédéral \$ millions	Provincial \$ millions	Total \$ millions
Charlotte	1,83	1,43	3,26
Gloucester	1,65	1,31	2,96
Kent	1,14	0,87	2,01
Northumberland	0,66	0,52	1,18
Saint-Jean	0,81	0,62	1,43
Westmorland	0,61	0,50	1,11
York	0,15	0,10	0,25
Other counties	0,66	0,58	1,24
TOTAL PROVINCIAL	7,51	5,93	13,44
RESTE DU CANADA	3,71		3,71
GRAND TOTAL	11,22		17,15

ANALYSE D'IMPACT – TRANSFORMATION DU HOMARD

Si l'on se tourne maintenant vers la composante transformation du secteur du homard, on constate premièrement que la valeur des ventes générées totalisaient près de 185 millions de dollars (Tableau 5). Les impacts sont toutefois différents au niveau géographique, comparativement à la pêche au homard. Ainsi, le comté avec les impacts les plus importants est Westmorland (près de 40% du total), suivi de Gloucester puis de Charlotte et Kent. Notons que l'importance des résultats pour Westmorland reflète l'activité de transformation du homard dans ce comté et non seulement la présence de Moncton, centre commercial majeur.

Tableau 5: Ventes générées par la transformation du homard au Nouveau-Brunswick, par comté, impact total (direct, indirect et induit).

Comté	\$ millions
Albert	0,69
Carleton	2,29
Charlotte	21,70
Gloucester	41,62
Kent	19,87
Kings	0,90
Madawaska	1,28
Northumberland	9,59
Queens	0,79
Restigouche	0,89
Saint-Jean	5,30
Sunbury	0,70
Victoria	0,93
Westmorland	70,51
York	3,38
TOTAL PROVINCIAL	184,13

Les emplois générés par la transformation du homard au Nouveau-Brunswick représentent plus de 1900 années-personnes (Tableau). Comme nous l'avons fait plus haut, nous devons souligner que comme il s'agit d'un secteur saisonnier, le nombre de personnes touchées est beaucoup plus important de ce nombre. La tendance du tableau précédent se poursuit avec le comté de Westmorland en tête, suivi de Gloucester, de Charlotte et de Kent.

Tableau 6: Emplois (années-personnes) générées par la transformation du homard au Nouveau-Brunswick, par comté, impact total (direct, indirect et induit).

Comté	Années-personnes
Albert	6,1
Carleton	13,8
Charlotte	236,0
Gloucester	451,0
Kent	221,6
Kings	8,5
Madawaska	10,0
Northumberland	104,9
Queens	6,3
Restigouche	8,2
Saint-Jean	35,0
Sunbury	5,8
Victoria	7,8
Westmorland	777,4
York	26,2
TOTAL PROVINCIAL	1922,7

Tableau 7: Contribution au produit intérieur brut (PIB) générée par la transformation du homard au Nouveau-Brunswick, par comté, impact total (direct, indirect et induit).

Comté	\$ millions
Albert	0,41
Carleton	1,08
Charlotte	12,64
Gloucester	24,21
Kent	11,71
Kings	0,54
Madawaska	0,72
Northumberland	5,61
Queens	0,44
Restigouche	0,55
Saint-Jean	2,48
Sunbury	0,41
Victoria	0,49
Westmorland	41,04
York	1,99
TOTAL PROVINCIAL	105,30

La contribution au produit intérieur brut de la province dépassait le cap du 100 millions de dollars (Tableau 7), avec près de 40% de l'impact dans le comté de Westmorland, suivi des comtés de Gloucester, Charlotte et Kent.

Enfin, les revenus gouvernementaux étaient de l'ordre de 13,8 millions pour le gouvernement fédéral (incluant 3,6 millions d'impacts à l'extérieur du Nouveau-Brunswick) et de 7,4 millions pour le gouvernement provincial. Les revenus gouvernementaux totaux sont donc de plus de 21 millions de dollars (Tableau 8).

Tableau 8: Revenus gouvernementaux générés par la transformation du homard au Nouveau-Brunswick, par comté, impact total (direct, indirect et induit).

Comté	Fédéral \$ millions	Provincial \$ millions	Total \$ millions
Charlotte	1,14	0,83	1,97
Gloucester	2,27	1,62	3,89
Kent	1,03	0,74	1,77
Northumberland	0,50	0,37	0,87
Saint-Jean	0,26	0,21	0,47
Westmorland	3,79	2,71	6,50
York	0,20	0,15	0,35
Other counties	1,01	0,78	1,79
TOTAL PROVINCIAL	10,20	7,41	17,61
RESTE DU CANADA	3,61		3,61
GRAND TOTAL	13,81		21,22

ANALYSE D'IMPACT GLOBALE – SECTEUR DU HOMARD

Si l'on combine l'impact pour la pêche du homard avec l'impact pour la transformation du homard, nous arrivons à des chiffres importants. Les ventes générées au Nouveau-Brunswick par l'ensemble du secteur sont de plus de 330 millions de dollars (Tableau 9). Les comtés avec les impacts les plus importants sont Westmorland, Gloucester, Charlotte et Kent.

Tableau 9 : Ventes générées par l'ensemble du secteur du homard au Nouveau-Brunswick, par comté, impact total (direct, indirect et induit).

Comté	\$ millions
Albert	1,29
Carleton	3,03
Charlotte	58,98
Gloucester	75,13
Kent	42,75
Kings	1,35
Madawaska	1,82
Northumberland	23,43
Queens	1,01
Restigouche	2,10
Saint-Jean	21,27
Sunbury	0,98
Victoria	1,26
Westmorland	83,15
York	6,24
TOTAL PROVINCIAL	332,74

Au niveau de l'emploi, se sont plus de l'équivalent de 3000 années-personnes qui sont générées par l'ensemble du secteur (Tableau 10). Le comté en tête de liste est Westmorland, suivi de Gloucester, de Charlotte et de Kent.

Tableau 10: Emplois (années-personnes) générées par l'ensemble du secteur du homard au Nouveau-Brunswick, par comté, impact total (direct, indirect et induit).

Comté	Années-personnes
Albert	12,5
Carleton	21,1
Charlotte	521,2
Gloucester	731,5
Kent	387,1
Kings	15,1
Madawaska	16,4
Northumberland	223,0
Queens	9,8
Restigouche	20,1
Saint-Jean	150,9
Sunbury	9,5
Victoria	12,6
Westmorland	872,0
York	48,6
TOTAL PROVINCIAL	3061,4

Tableau 11: Contribution au produit intérieur brut (PIB) générée par l'ensemble du secteur du homard au Nouveau-Brunswick, par comté, impact total (direct, indirect et induit).

Comté	\$ millions
Albert	0,72
Carleton	1,55
Charlotte	28,83
Gloucester	38,92
Kent	21,62
Kings	0,81
Madawaska	1,05
Northumberland	11,79
Queens	0,57
Restigouche	1,16
Saint-Jean	9,37
Sunbury	0,54
Victoria	0,67
Westmorland	46,76
York	3,59
TOTAL PROVINCIAL	170,18

La contribution du secteur du homard au produit intérieur brut de la province du Nouveau-Brunswick était de 170 millions de dollars (Tableau 11). Les impacts principaux sont dans les comtés de Westmorland, de Gloucester, de Charlotte et de Kent.

Enfin, les revenus totaux pour le gouvernement fédéral étaient de plus de 25 millions de dollars (dont environ 7,3 millions de dollars d'impacts à l'extérieur de la province) et de 13,3 millions pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick (Tableau).

Tableau 12: Revenus gouvernementaux générés par l'ensemble du secteur du homard au Nouveau-Brunswick, par comté, impact total (direct, indirect et induit).

Comté	Fédéral \$ millions	Provincial \$ millions	Total \$ millions
Charlotte	2,97	2,26	5,23
Gloucester	3,92	2,93	6,85
Kent	2,17	1,61	3,78
Northumberland	1,16	0,89	2,05
Saint-Jean	1,07	0,83	1,90
Westmorland	4,40	3,21	7,61
York	0,35	0,25	0,60
Other counties	1,67	1,36	3,03
TOTAL PROVINCIAL	17,71	13,34	31,05
RESTE DU CANADA	7,32		7,32
GRAND TOTAL	25,03		38,37

SOMMAIRE DES RÉSULTATS

Au Tableau 13, nous présentons un sommaire des résultats:

Tableau 13: Sommaire des résultats, impact total (direct, indirect et induit)

	Pêche	Transformation	Total
Ventes générées (\$ millions)	148,6	184,1	332,7
Emplois (années-personnes)	1138,6	1922,7	3061,4
Produit intérieur brut (\$ millions)	64,9	105,3	170,2
Revenus – gouvernement fédéral (\$ millions)	11,2	13,8	25,0
Revenus – gouvernement provincial (\$ millions)	5,9	7,4	13,3